

INFORMATION REGLEMENTEE

Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2016

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée



PARIS, LE 14 MARS 2016 – Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de Teleperformance SE qui se tiendra le jeudi 28 avril 2016, à 15h00 au 21-25 rue Balzac, 75008 Paris.

L'avis préalable à l'Assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 2 mars 2016 (bulletin n° 27) et du 7 mars 2016 (bulletin n° 29). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans le même avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et règlementaires en vigueur. Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, seront tenus à la disposition et consultables sur le site Internet de Teleperformance (www.teleperformance.com rubrique « Relations Investisseurs/Assemblées Générales »), au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, à compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité;
- tout actionnaire peut prendre connaissance au siège de la Société des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce à compter de la convocation de l'Assemblée.

A PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance (RCF - ISIN : FR0000051807 – Reuters : ROCH.PA – Bloomberg : RCF FP), leader mondial de la gestion multimédia de l'expérience client externalisée, apporte ses services aux entreprises du monde entier dans le domaine des services de relations clients, de l'assistance technique, de l'acquisition clients et du recouvrement de créances. En 2015, Teleperformance a publié un chiffre d'affaires consolidé de 3,4 milliards d'euros (3,7 milliards de dollars sur la base d'un taux de change de 1 € pour 1,11 \$).

Le groupe dispose de 147 000 stations de travail informatisées et compte près de 190 000 collaborateurs répartis sur 311 centres de contacts dans 65 pays et servant plus de 160 marchés. Il gère des programmes dans 75 langues et dialectes pour le compte d'importantes sociétés internationales opérant dans de multiples secteurs d'activité.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices suivants : STOXX 600, SBF 120, Next 150, CAC Mid 60 et CAC Support Services. L'action Teleperformance fait également partie de l'indice Euronext Vigeo Eurozone 120 depuis décembre 2015, dans le domaine de la responsabilité sociale & environnementale et de la gouvernance d'entreprise.

Pour plus d'informations : www.teleperformance.com

Pour nous suivre : Twitter@teleperformance